

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : MASTERS SCRUBS-IN-A-BUCKET

Utilisation : Essuie-mains humide sans eau

Nom et adresse du fournisseur :

G.F. THOMPSON CO. LTD.
620 Steven Court, Unit 11
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant :

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'urgence : (905) 898-2557

SECTION II – IDENTIFICATION DES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No CAS	Limite perm. à l'expos. OSHA	Valeurs-seuils ACGIH	Autres limites Recommandées	%
Eau	7732-18-5	Aucune	Aucune	Aucune	60 à 100%
Limonène-D (R-p-mentha-1,8-diène)	5989-27-5	Aucune	Aucune	30 ppm (Manu.)	5 à 13%
Alcools éthoxylés (c12-15 pareth-7)	68131-39-5	Aucune	Aucune	Aucune	1 à 5%
Sulfate de lauryléthoxylate de sodium	151-21-3	Aucune	Aucune	Aucune	1 à 5%
Fragrance	Mélange	Aucune	Aucune	Aucune	1 à 5%

Ce produit ne contient pas de matière caractérisée comme étant dangereuse.

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Serviette saturée de produit

Odeur et apparence: Serviettes saturées d'un liquide blanc opaque d'une odeur de citron frais.

pH : 9.8 ± 0.5

Densité relative (70°F) (21,11°C): 0.986

Point d'ébullition : 212°F (100°C)

Point de fusion : N/D

Taux d'évaporation (Acétate-n butylique = 1): N/D

Pression de vapeur (mm de Hg à (70°F) (21,11°C)) : N/D

Densité de vapeur (Air = 1): >1

Solubilité dans l'eau : Dispersible

Pourcentage volatil de composés organiques : 8.0% (78.97 g/L) par poids

=====

SECTION IV – DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

=====

Point d'éclair (Méthode) : Aucune à l'ébullition (appareil PMCC) Solution sur serviette

Conditions d'inflammabilité : Aucune donnée **Limite d'inflammabilité supérieure %:** Aucune donnée

Limite d'inflammabilité inférieure % : Aucune donnée

Moyens d'extinction : Utiliser du dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, mousse, bruine ou jet d'eau.

Procédés de lutte contre l'incendie : Garder les contenants frais et réduire les vapeurs avec un jet d'eau. Éviter que le déversement du produit ne s'écoule à l'intérieur des égouts ou des aqueducs publics. Porter un appareil respiratoire autonome pour tous feux d'origine chimique.

Produits de combustion dangereux: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, hydrocarbures variés, acide sulfhydrique, dioxyde de soufre et suies.

Risques d'incendie et d'explosion inhabituels : Aucun risque connu

=====

SECTION V – DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

=====

Polymérisation dangereuse : La polymérisation dangereuse ne se produira pas avec ce produit.

Décomposition dangereuse de produits ou sous-produits : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, acide sulfhydrique, dioxyde de soufre et suies.

Stabilité chimique : Stable.

Matières incompatibles (Produits à éviter) : Oxydants forts et acides.

=====

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

=====

Voies d'exposition : Yeux - Oui Inhalation - Non Peau – Oui Ingestion: Oui

Danger aigu pour la santé: Peut causer une irritation légère cutanée ou oculaire.

Effets chroniques : Aucun effet connu.

Cancérogénicité: Aucun des ingrédients n'est classé comme cancérogène par le OSHA, ACGIH ou CIRC (IARC).

Effets et symptômes à l'exposition : Rougeur, larmolement et sensation de brûlure aux yeux. Rougeur, sensation de brûlure, assèchement de la peau ou gerçures. Irritation de la gorge ou de l'estomac, nausée, vomissement et diarrhée si envalé.

Sensibilisation à la matière : Non dangereux selon les critères de SIMDUT (WHMIS)

Conditions aggravées par l'exposition : Le produit, ainsi que tout agent dégraissant peuvent affecter négativement en cas de maladies cutanées déjà existantes (tel que l'eczéma).

=====

SECTION VII – PREMIERS SOINS

=====

Contact oculaire : Rincer les yeux à grande eau, laissant couler pour une période de 15 minutes en prenant soin de garder les paupières ouvertes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Ingestion : Situation peu probable. Si une grande quantité de liquide est envalée, ne pas provoquer le vomissement. Appelez immédiatement un médecin ou contactez un Centre antipoison.

Inhalation : Situation peu probable tenant compte que le produit est absorbé par la serviette réduisant le taux d'incidence. Si un tel cas se présente, mener la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir des soins médicaux.

Contact cutané : Usuellement non requis. Ce produit est conçu pour nettoyer la peau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

SECTION VIII – MESURES CONTRE LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Petit déversement : Éponger la petite portion du liquide à l'aide d'un chiffon ou autre matériel absorbant.

Grand déversement : Absorber le liquide à l'aide de vermiculite, chiffon ou autre matériel absorbant. Empêcher le déversement de s'écouler à l'intérieur de l'égout ou drains. Aérer les lieux et bloquer le trafic. Mettre les matériaux contaminés à l'intérieur d'un récipient adéquat pour être mis au rebut de façon appropriée.

SECTION IX - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention : Ne pas permettre le contact de la serviette avec les yeux. Pour usage externe seulement. Ne pas utiliser autour des yeux ni de la bouche pour une période prolongée. Ne pas fumer lors de l'utilisation. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou grains lors de l'utilisation ou de l'entreposage. Lire attentivement l'étiquette du mode d'emploi. Bien se laver après avoir manipulé le produit. Garder le produit à l'écart des matières incompatibles.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de toutes sources de chaleur. Garder hors de la portée des enfants. Garder le contenant fermé hermétiquement, lorsque non utilisé.

SECTION X - ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Protection oculaire : Non nécessaire. Ne pas permettre la serviette de toucher directement les yeux.

Protection cutanée : Non nécessaire. Ce produit est conçu pour la peau.

Protection respiratoire : Habituellement non nécessaire. À utiliser avec une ventilation adéquate. En cas où l'indice excède les limites (PEL ou TLV), utilisez un appareil respiratoire certifié par NIOSH/MSHA.

Recommandations : Une ventilation est usuellement non requise mais devrait être possible dans l'éventualité d'une surexposition.

SECTION XI –PROCÉDURE DE MISE AU REBUT

Méthode de mise au rebut : Disposer selon les réglementations locales, provinciales et fédérales applicables.

SECTION XII – RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION (et légende pour abréviations)

FICHE SIGNALÉTIQUE Préparée par: G.F. THOMPSON CO. LTD.
Numéro de téléphone: 905-898-2557
Date de préparation: 1er décembre 2009

Abréviations :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CIRC (IARC): Centre International de Recherche sur le Cancer (International Agency for Research on Cancer)

NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health (É.-U.)

N/D : Non disponible

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

TLV: Valeurs-seuils (Threshold Limit Values)

RTMD (TDG) : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses

OSHA : Occupational Safety and Health Act (É.-U.)

PEL : Limite admissible d'exposition (PEL) (Permissible exposure limit)

Clause de non-responsabilité :

Les informations décrites à l'intérieur de cette fiche signalétique proviennent de sources dont les données techniques sont considérées comme fiables et exactes. Malgré que tout effort a été fait pour assurer l'intégrité des données sur le produit concernant les matières dangereuses, certaines données ne sont pas disponibles et sont inscrites comme étant ainsi. Puisque les conditions d'utilisation de produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est assumé que les utilisateurs de ce produit ont été entièrement formés selon les normes obligatoires de SIMDUT (WHMIS). Aucune garantie, qu'elle soit énoncée ou tacite, n'est faite. Le fournisseur ne peut être tenu responsable de pertes, blessures, dommages et intérêts qui seraient reliés aux données recueillies dans ce document, qu'il s'agisse du contenu ou de l'application. Si l'utilisateur a besoin d'information spécifique sur les ingrédients pour ce produit ou tout autre produit, nous recommandons de rejoindre le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (Canadian Centre for Occupational Health and Safety (CCOHS) situé à Hamilton, Ontario (1-800-263-8466) ou le CSST situé à Montréal, Québec (514-873-3990).